



GARANTIE M
10 rue Olympe de Gouges
69100 Villeurbanne

GARANTIE PANNE MÉCANIQUE / PIÈCES COUVERTES*

**POUR VÉHICULES DE MOINS DE 100 000 KM
ET MOINS DE 5 ANS AU JOUR DE LA SOUSCRIPTION**

Toute panne mécanique, électrique ou électronique à l'exclusion des pièces listées dans les Conditions Particulières.

**POUR VÉHICULES DE MOINS DE 150 000 KM
ET MOINS DE 8 ANS AU JOUR DE LA SOUSCRIPTION**

- Moteur
- Turbo
- Boîte de vitesses
- Boîte de transfert
- Pont
- Freinage
- G.P.L. (montage constructeur uniquement)
- Circuit de refroidissement
- Transmission
- Alimentation
- Équipement électrique
- Sécurité
- Direction
- Instrumentation de bord
- Climatisation

**POUR VÉHICULES DE MOINS DE 180 000 KM
ET MOINS DE 12 ANS AU JOUR DE LA SOUSCRIPTION**

- Moteur
- Boîte de vitesses
- Pont
- Turbo
- Direction
- Sécurité
- Freinage
- Circuit de refroidissement
- Équipement électrique
- Alimentation
- Climatisation

Plafond fixé à la valeur d'achat et la VRADE véhicule garanti avec application d'un taux de vétusté et 10 000 € pour les véhicules surtaxés.

CE QUI N'EST PAS COUVERT

- L'entretien, la vidange, la révision, les pièces d'usure, la carrosserie, la sellerie, les bris de glace et toute pièce non indiquée.

ASSISTANCE FRANCHISE 0 KM INCLUSE*

Assistance dépannage/remorquage 7j/7 et 24h/24 incluse

- Dépannage/remorquage, dans la limite de 140 €
- Réparation sur place, dans la limite de 300 €



Option Mobilité pour 2 €/mois : mise à disposition d'un véhicule de remplacement de catégorie équivalente sauf V.U.L (cat. D maximum), dans la limite de 5 jours.

* Selon les Conditions Générales et les Conditions Particulières du programme de garantie. Les tarifs sont TTC et comprennent la taxe d'assurance et la TVA au taux légal en vigueur.

VOS OBLIGATIONS

- Le règlement mensuel de votre garantie commerciale.
- L'entretien de votre véhicule conformément aux préconisations constructeur.
- En cas de panne, la prise des précautions nécessaires pour ne pas aggraver les dommages.



GARANTIE EUROPEENNE



ASSISTANCE EUROPEENNE



GARANTIE M
10 rue Olympe de Gouges
69100 Villeurbanne

TARIFS TTC APPLICABLES AU 01/06/2021

- Tarif mensuel classique : **34,50 €**
- Tarif mensuel surtaxé* : **49,50 €**

* Les véhicules spécifiques concernés sont :

- 4x4 - véhicules 4 roues motrices et/ou comportant une transmission intégrale.
- VUL avec un PTAC > 2,3 T (mention F.2 > 2300 sur la carte grise)
- Véhicules > 3,0 L cylindrée (mention P.1 > 3000 sur la carte grise)

Attention ! Les véhicules de plus de 100 000 € valeur neuve sont exclus.

DURÉE DE VOTRE ENGAGEMENT :

- Vous êtes engagé(e) pour une durée minimum de 12 mois calendaires, avec tacite reconduction mensuelle et jusqu'à 60 mois maximum.

CONDITIONS DE RENONCIATION :

- Vous avez jusqu'à 6 mois à compter de la date de souscription pour renoncer à la garantie commerciale.

CONDITIONS DE RÉSILIATION :

- Il est possible de résilier à partir de la fin de votre engagement de 12 mois calendaires par simple écrit avec un préavis de 30 jours calendaires.
- La demande de résiliation doit être envoyé au gestionnaire :
 - par mail : renouvellement@garantiem.fr
 - ou par lettre recommandée avec avis de réception à : GARANTIE M - 10 rue Olympe de Gouges - 69100 Villeurbanne.

Je ne souhaite pas souscrire à cette garantie commerciale.

Je souhaite souscrire à cette garantie commerciale.

Nom :

Immatriculation :

Date et signature :